



**cep
sup**
prépa **paes**

- Médecine • Pharmacie
- Dentaire • Sage-femme
- Kinésithérapie

CEPSUP PRÉPA PAES - REIMS

7 bis avenue Robert Schuman
51100 REIMS

CONTRAT D'INSCRIPTION

Formule choisie (Merci de cocher la formule choisie en vous aidant du descriptif au dos de ce contrat)

Formules spéciales primants

- | | | |
|-------------------------------------|----|-------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Semestre 1 | ou | <input type="checkbox"/> Semestre 2 |
| <input type="checkbox"/> Complet | | <input type="checkbox"/> Complet 1 |
| <input type="checkbox"/> Complet 2 | | <input type="checkbox"/> Complet 3 |

L'étudiant

Nom Prénom

Né(e) le Nationalité

Adresse

CP Ville

Portable E-mail

Terminale série Lycée

Pour les doublants : classement

Les parents

Nom et prénom du père Profession

Tél. E-mail

Nom et prénom de la mère Profession

Tél. E-mail

Même adresse que l'étudiant Autre adresse

Nous avons pris connaissance et acceptons les conditions générales et financières au dos de cette page

Fait à Le

Signature de l'étudiant Signature du responsable du paiement

Droits à l'image : En signant le contrat d'inscription, l'étudiant accepte l'exploitation par cepsup des images et des photos prises à l'occasion d'événements, sur lesquels il pourrait apparaître. Cette exploitation est autorisée sur plusieurs supports et pour une durée indéterminée.
En cas d'abandon anticipé en cours d'année, le coût de la préparation sera au prorata du nombre d'heures suivies.



Préparation à la première année commune aux études de santé

CONDITIONS GÉNÉRALES ET FINANCIÈRES

1 - Conditions d'inscription

Les inscriptions se font par retour du contrat dûment complété par courrier à :

cepsup prépa paes - 7 bis avenue Robert Schuman - 51100 REIMS

Ce contrat complété doit être accompagné :

- Du relevé de notes du Bac¹ pour les étudiants primants
- De la photocopie de la carte nationale d'identité
- D'une photo d'identité
- D'un chèque d'acompte de 450 euros sur le montant total dû (payable en plusieurs fois)². Ce chèque doit être libellé à l'ordre de cepsup prépa paes. Il sera restitué en cas d'échec au baccalauréat ou de non inscription à la faculté de Reims en paes, et exclusivement sur présentation du justificatif.

L'inscription implique la connaissance du fonctionnement et l'acceptation totale de nos conditions.

2. Respect des consignes pédagogiques

Nous exigeons une discipline particulière de la part de nos étudiants : silence, travail personnel. Malgré la surveillance, certains étudiants copient systématiquement au cours des épreuves : dans ce cas, nous déclinons toute responsabilité en cas d'écart important entre les notes obtenues chez nous et celles obtenues au concours. Pour préserver l'efficacité de nos cours, c'est-à-dire vos chances de succès, nous n'hésiterons pas à exclure les étudiants qui ne suivraient pas les règles de discipline et de pédagogie établies pour l'intérêt de tous.

3. Conditions financières (Les prix s'entendent toutes taxes comprises et sont payables en plusieurs fois jusqu'en mai de l'année universitaire).

Formules spéciales « primants »				
	Semestre 1 : 1 600 euros		Semestre 2 : 1 600 euros	
Encadrements semestriels	Un encadrement <u>semestriel</u> comprend : Des photocopiés complets des cours dans chaque matière, des fiches synthétiques, des TD par groupe de 30, des séances de tutorats par groupe de 10-15, des permanences d'enseignants, des concours blancs hebdomadaires, une étude surveillée le soir, un accès aux locaux du lundi au samedi pour réviser et l'Appli « cepsup-training ».			
Encadrements annuels	Complet 3 200 euros	Complet 1 3 600 euros	Complet 2 4 000 euros	Complet 3 4 400 euros
	La formule « complet » comprend : Semestre 1 + semestre 2 + le stage de pré-rentrée « hiver »	La formule « complet 1 » comprend : Semestre 1 + semestre 2 + le stage de pré-rentrée « hiver » + le stage de pré-rentrée d'une semaine en été	La formule « complet 2 » comprend : Semestre 1 + semestre 2 + le stage de pré-rentrée « hiver » + le stage de pré-rentrée de deux semaines en été	La formule « complet 3 » comprend : Semestre 1 + semestre 2 + le stage de pré-rentrée « hiver » + le stage de pré-rentrée de trois semaines en été
Les stages de pré-rentrée « été »	1 semaine de pré-rentrée été = 25 h ; 2 semaines de pré-rentrée été = 50 h ; 3 semaines de pré-rentrée = 75 h Ces stages permettent de prendre de l'avance dans l'apprentissage des cours, dans la méthode de travail, dans l'entraînement aux QCM.			

¹ Au moment de l'inscription, vous ne disposez pas de toutes ces pièces : elles feront l'objet d'un second envoi pour compléter le dossier.

² En deux chèques : 250 € encaissé à la réception du dossier + 200 € avec dates d'encaissement à préciser au dos du chèque (avant le 31 mars dernier délai).

En cas d'abandon anticipé, le règlement se fait toujours au prorata des heures suivies.

